

Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien

Préparateur d'eau chaude sanitaire

160 SL

Cher client,

Merci d'avoir fait l'acquisition de cet appareil.

Nous vous invitons à lire attentivement la présente notice avant d'utiliser votre appareil. Conservez ce document dans un endroit adapté afin de pouvoir vous y référer ultérieurement. Pour garantir un fonctionnement sûr et efficace, nous vous recommandons de procéder régulièrement aux opérations d'entretien nécessaires. Notre service Après-Vente et notre équipe technique peuvent vous apporter leur aide dans ces opérations.

Nous espérons que vous profiterez de votre produit pendant de longues années.

Table des matières

1	Consignes de sécurité	5
1.1	Consignes de sécurité	5
1.2	Recommandations	7
1.3	Responsabilités	8
2	A propos de cette notice	9
2.1	Symboles utilisés	9
2.1.1	Symboles utilisés dans la notice	9
2.1.2	Symboles utilisés sur l'équipement	9
2.2	Abréviations	9
3	Caractéristiques techniques	10
3.1	Homologations	10
3.1.1	Certifications	10
3.1.2	Test en sortie d'usine	10
3.1.3	Directive 2014/68/UE	10
3.2	Données techniques	10
3.2.1	Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire	10
3.2.2	Caractéristiques de la sonde eau chaude sanitaire	11
3.3	Dimensions principales	12
4	Description du produit	13
4.1	Description générale	13
4.2	Livraison standard	13
5	Avant l'installation	14
5.1	Réglementations pour l'installation	14
5.2	Choix de l'emplacement	14
5.2.1	Plaquette signalétique	14
5.2.2	Implantation de l'appareil	14
5.3	Mise en place de l'appareil	15
6	Installation	18
6.1	Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire	18
6.2	Raccordements hydrauliques	18
6.2.1	Raccordement du circuit primaire chaudière	18
6.2.2	Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire	18
6.3	Raccordements électriques	20
6.3.1	Recommandations	20
6.3.2	Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire	20
6.3.3	Raccordement de l'anode à courant imposé	21
6.3.4	Bornier de raccordement	21
6.4	Remplissage de l'installation	22
6.4.1	Remplissage du circuit eau chaude sanitaire	22
6.4.2	Remplir le circuit de chauffage	22
7	Mise en service	23
7.1	Points à vérifier avant la mise en service	23
7.1.1	Circuits hydrauliques	23
7.1.2	Raccordements électriques	23
7.2	Procédure de mise en service	23
8	Entretien	24
8.1	Consignes générales	24
8.2	Soupape ou groupe de sécurité	24
8.3	Nettoyer l'habillage	24
8.4	Anode à courant imposé	24
8.5	Vidange de l'installation	25
8.6	Remplacer les joints	25
8.7	Opérations d'entretien spécifiques	25
8.8	Fiche de maintenance	26
9	Pièces de rechange	27
9.1	Généralités	27

9.2	Pièces détachées	28
10	Garantie	30
10.1	Généralités	30
10.2	Conditions de garantie	30

1 Consignes de sécurité

1.1 Consignes de sécurité



Danger

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.



Attention

Vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire :

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir un robinet d'eau chaude dans l'installation.
3. Ouvrir un robinet du groupe de sécurité.
4. Lorsque l'eau s'arrête de couler, le préparateur d'eau chaude sanitaire est vidangé.



Attention

- Le dispositif limiteur de pression (soupape de sécurité ou groupe de sécurité) doit être mis en fonctionnement régulièrement afin de retirer les dépôts de tartre et pour s'assurer qu'il n'est pas bloqué.
- Le dispositif limiteur de pression doit être raccordé à un tuyau d'évacuation.
- De l'eau pouvant s'écouler du tuyau d'évacuation du dispositif limiteur de pression, ce dernier doit être maintenu ouvert, à l'air libre, dans un environnement hors-gel, en pente continue et vers le bas.
- Un réducteur de pression (non fourni) est nécessaire lorsque la pression d'alimentation dépasse 80% du tarage du dispositif limiteur de pression et doit être placé en amont de l'appareil.
- Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre le dispositif limiteur de pression et le préparateur d'eau chaude sanitaire.

Pour le type, les caractéristiques et le raccordement du dispositif limiteur de pression, se référer au chapitre Raccorder le préparateur d'eau chaude sanitaire au réseau d'eau potable de la notice d'installation et d'entretien.



Important

Cette notice est également disponible sur notre site internet.



Attention

Un moyen de déconnexion doit être prévu dans les canalisations fixes conformément aux règles d'installation en vigueur dans le pays.



Attention

Si un câble d'alimentation est fourni avec l'appareil et qu'il se trouve endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.



Important

Respecter les pressions minimale et maximale de l'eau à l'entrée pour assurer un fonctionnement correct du préparateur d'eau chaude sanitaire, se référer au chapitre Caractéristiques techniques.

**Danger d'électrocution**

Avant toute intervention, couper l'alimentation électrique du préparateur d'eau chaude sanitaire.

1.2 Recommandations

**Attention**

Ne pas laisser l'appareil sans entretien. Effectuer un entretien régulier de l'appareil pour garantir son bon fonctionnement.

**Attention**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à effectuer les opérations de maintenance sur le préparateur d'eau chaude sanitaire.

**Important**

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

**Attention**

Eau de chauffage et eau sanitaire ne doivent pas être en contact. La circulation de l'eau sanitaire ne doit pas se faire dans l'échangeur.

**Attention**

N'effectuer aucune modification sur le préparateur d'eau chaude sanitaire pour bénéficier de la garantie.

**Important**

Isoler les tuyauteries de l'installation de chauffage pour réduire les déperditions thermiques.

Éléments de l'habillage

**Attention**

Ne pas retirer l'habillage du préparateur d'eau chaude sanitaire sauf pour les opérations d'entretien et de dépannage. Toujours remettre l'habillage en place après ces opérations.

Autocollants d'instruction

**Important**

- Ne jamais enlever ni recouvrir les plaquettes signalétiques et étiquettes apposées sur le chauffe-eau thermodynamique.
- Les plaquettes signalétiques et étiquettes doivent être lisibles pendant toute la durée de vie du chauffe-eau thermodynamique. Remplacer immédiatement les étiquettes d'instruction et de mises en garde abîmées ou illisibles.

1.3 Responsabilités

Tab.1

Responsabilité du fabricant	<p>Nos produits sont fabriqués dans le respect des exigences des différentes directives applicables. Ils sont de ce fait livrés avec le marquage CE et tous les documents nécessaires. Ayant le souci de la qualité de nos produits, nous cherchons en permanence à les améliorer. Nous nous réservons donc le droit de modifier les caractéristiques indiquées dans ce document.</p> <p>Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée dans les cas suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-respect des instructions d'installation de l'appareil. • Non-respect des instructions d'utilisation de l'appareil. • Défaut ou insuffisance d'entretien de l'appareil.
Responsabilité de l'installateur	<p>L'installateur a la responsabilité de l'installation et de la première mise en service de l'appareil. L'installateur est tenu de respecter les instructions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Installer l'appareil conformément à la législation et aux normes actuellement en vigueur. • Effectuer la première mise en service et toutes les vérifications nécessaires. • Expliquer l'installation à l'utilisateur. • Si un entretien est nécessaire, avertir l'utilisateur de l'obligation de contrôle et d'entretien de l'appareil. • Remettre toutes les notices à l'utilisateur.
Responsabilité de l'utilisateur	<p>Pour garantir le fonctionnement optimal de l'installation, l'utilisateur doit respecter les consignes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lire et respecter les instructions données dans les notices fournies avec l'appareil. • Faire appel à un professionnel qualifié pour réaliser l'installation et effectuer la première mise en service. • Se faire expliquer l'installation par l'installateur. • Faire effectuer les contrôles et entretiens nécessaires par un professionnel qualifié. • Conserver les notices en bon état à proximité de l'appareil.

2 A propos de cette notice

2.1 Symboles utilisés

2.1.1 Symboles utilisés dans la notice

Dans cette notice, différents niveaux de danger sont utilisés pour attirer l'attention sur des indications particulières. Nous souhaitons ainsi assurer la sécurité de l'utilisateur, éviter tout problème et garantir le bon fonctionnement de l'appareil.



Danger

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles graves.



Danger d'électrocution

Risque d'électrocution.



Avertissement

Risque de situations dangereuses pouvant entraîner des blessures corporelles légères.



Attention

Risque de dégâts matériels.



Important

Attention, informations importantes.



Voir

Référence à d'autres notices ou à d'autres pages de cette notice.

2.1.2 Symboles utilisés sur l'équipement

- 1 Avant l'installation et la mise en service de l'appareil, lire attentivement les notices livrées
- 2 Eliminer les produits usagés dans une structure de récupération et de recyclage appropriée

Fig.1



1



2

MW-6000691-1

2.2 Abréviations

- **CFC** : Chlorofluorocarbure
- **ECS** : Eau Chaude Sanitaire
- **ACI** : Anode à courant imposé

3 Caractéristiques techniques

3.1 Homologations

3.1.1 Certifications

Le présent produit est conforme aux exigences des directives européennes et normes suivantes

- 2006/95/CE Directive Basse Tension.
Norme visée : EN 60.335.1.
Norme visée : EN 60.335.2.21.
- 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique.
Normes visées : EN 50.081.1, EN 50.082.1, EN 55.014

3.1.2 Test en sortie d'usine

Avant de quitter l'usine, chaque appareil est testé sur les éléments suivants :

- Etanchéité à l'eau.
- Etanchéité à l'air.

3.1.3 Directive 2014/68/UE

Le présent produit est conforme aux exigences de la directive européenne 2014/68/UE, article 4, paragraphe 3, concernant les appareils à pression.

3.2 Données techniques

3.2.1 Caractéristiques du préparateur d'eau chaude sanitaire

Tab.2

	Unité	Préparateur ECS 160 SL
Circuit primaire (Eau de chauffage)		
Température maximale de service	°C	95
Pression de service maximale	bar (MPa)	3 (0.3)
Capacité de l'échangeur	l	7.3
Surface d'échange	m ²	1.1
Circuit secondaire (eau sanitaire)		
Température maximale de service	°C	95
Pression de service maximale	bar (MPa)	10 (1.0)
Capacité en eau	l	155
Poids		
Poids d'expédition (Ballon moussé)	kg	83

Tab.3 Performances liées aux chaudières gaz au sol à condensation

	Unité	10/15 kW ⁽¹⁾	15 kW ⁽¹⁾	25 kW ⁽¹⁾	35 kW ⁽¹⁾
Puissance échangée	kW	15	15	28	32
Débit horaire ($\Delta T = 35^{\circ}\text{C}$) ⁽²⁾	l/h	370	370	690	790
Capacité de puisage	l/10 min	200	200	240	245
Débit spécifique ($\Delta T = 30^{\circ}\text{C}$) ⁽³⁾	l/min	20	20	24	24.5
Pertes à l'arrêt $\Delta T = 45 \text{ K } q_{a45}$ (EN 625)	W	73	73	73	73

	Unité	10/15 kW ⁽¹⁾	15 kW ⁽¹⁾	25 kW ⁽¹⁾	35 kW ⁽¹⁾
Consommation d'entretien Q_{pr} (EN 12897)	kWh/24h	1.74	1.74	1.74	1.74
Q_p : Débit primaire	m ³ /h	1.1	1.1	1.1	1.5
(1) En fonction du pays d'installation de la chaudière (2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C (3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 60 °C					

Tab.4 Performances liées aux chaudières fioul au sol, à condensation

	Unité	18 kW ⁽¹⁾	24 kW ⁽¹⁾	30 kW ⁽¹⁾
Puissance échangée	kW	18	24	30
Débit horaire ($\Delta T = 35^\circ\text{C}$) ⁽²⁾	l/h	440	590	740
Débit spécifique ($\Delta T = 30^\circ\text{C}$) ⁽³⁾	l/min	21	23.5	24
Capacité de puisage ⁽³⁾	l/10 min	230	235	240
Pertes à l'arrêt $\Delta T = 45$ K q_{a45} (EN 625)	W	73	73	73
Consommation d'entretien Q_{pr} (EN 12897)	kWh/24h	1.74	1.74	1.74
Q_p : Débit primaire	m ³ /h	1.0	1.0	1.1
(1) En fonction du pays d'installation de la chaudière (2) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 45 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C (3) Entrée eau froide sanitaire : 10 °C - Sortie eau chaude sanitaire : 40 °C - Circuit primaire (eau de chauffage) : 80 °C - Température du préparateur : 60 °C				

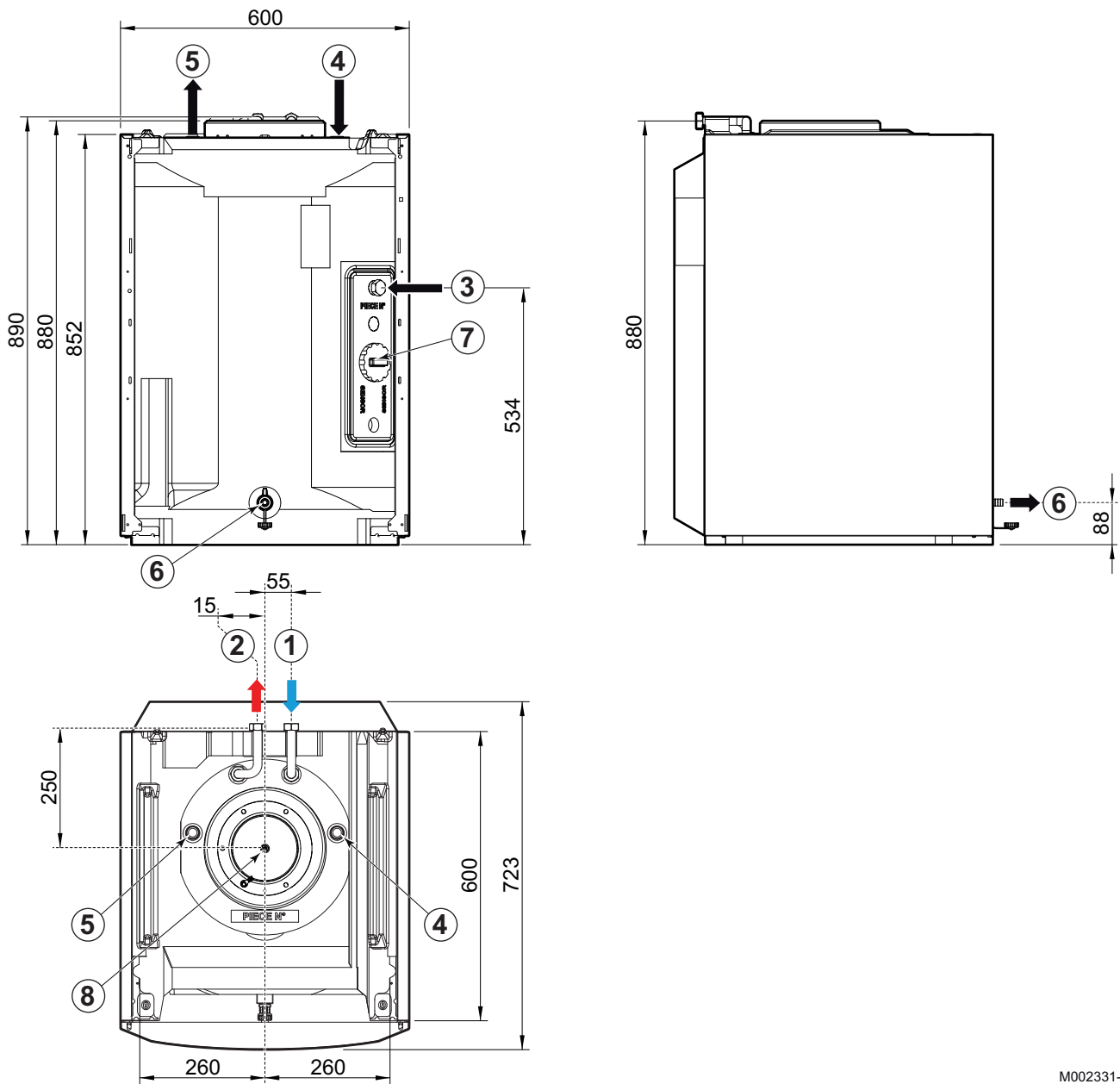
3.2.2 Caractéristiques de la sonde eau chaude sanitaire

Tab.5

Température (°C)	10	20	25	30	40	50	60	70	80
Résistance (ohm)	19691	12474	10000	8080	5372	3661	2536	1794	1290

3.3 Dimensions principales

Fig.2



M002331-B

- 1 Entrée eau froide sanitaire G 3/4"
- 2 Départ eau chaude sanitaire G 3/4"
- 3 Emplacement pour boucle de recirculation G 3/4"
(Option)
- 4 Départ primaire chaudière G 3/4"

- 5 Retour primaire chaudière G 3/4"
- 6 Robinet de vidange 1/2"
- 7 Emplacement pour sonde eau chaude sanitaire
- 8 Anode à courant imposé

4 Description du produit

4.1 Description générale

Principaux composants :

- La cuve est en acier de qualité et est revêtue intérieurement d'un émail vitrifié à 850 °C, de qualité alimentaire, qui protège la cuve de la corrosion.
- La cuve est protégée contre la corrosion par une anode titane à courant imposé (Titan Active System ®).
- L'échangeur de chaleur sous forme de serpentin soudé dans la cuve est réalisé en tube lisse dont la surface externe, en contact avec l'eau sanitaire, est émaillée.
- L'appareil est isolé par une mousse de polyuréthane sans CFC, ce qui permet de réduire au maximum les déperditions thermiques.
- L'habillage extérieur est réalisé en tôle d'acier peinte.

Le préparateur d'eau chaude sanitaire 160 SL est exclusivement proposé en association avec les chaudières listées ci-dessous, il ne peut pas être utilisé en tant que préparateur indépendant :

- AGC 10/15 - AGC 15, 25, 35
- AGC 15 BE, 25 BE, 35 BE
- GSCR 15, 25, 35
- CALORA TOWER GAS 15S EX, 25S EX, 35S EX
- CALORA TOWER GAS 35S
- CALORA TOWER GAS 25S BE, 35S BE
- CALORA TOWER GAS 15S DE, 25S DE, 35S DE
- CALORA TOWER GAS 15Si BE, 25Si BE, 35Si BE
- GiegaStar Compact 15, 25
- CALORA TOWER OIL 18, 24, 30
- CALORA TOWER OIL 18 LS, 24 LS, 30 LS
- AFC 18, 24, 30
- OSCR 18, 24, 30
- OSCR 18 LS, 24 LS, 30 LS

**Important**

Les étiquettes énergétiques, fiches de produit et données techniques relatives aux associations de produits sont disponibles sur notre site internet.

4.2 Livraison standard

La livraison comprend :

- Préparateur complet
- Sonde eau chaude sanitaire
- Câble anode à courant imposé
- Notice d'installation, d'utilisation et d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire

5 Avant l'installation

5.1 Réglementations pour l'installation



Important

Seul un professionnel qualifié est autorisé à installer le préparateur d'eau chaude sanitaire conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.



Danger

Température limite aux points de puisage : la température maximale de l'eau chaude sanitaire aux points de puisage fait l'objet de réglementations particulières dans les différents pays de commercialisation afin de préserver les consommateurs. Ces réglementations particulières doivent être respectées lors de l'installation.

France :

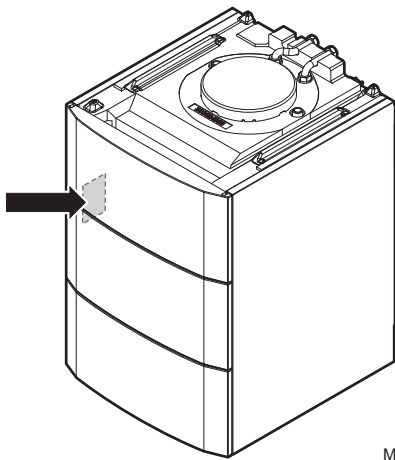


Attention

L'installation doit répondre en tout point aux règles qui régissent les travaux et interventions dans les maisons individuelles, collectives ou autres constructions.

5.2 Choix de l'emplacement

Fig.3



M002342-B

5.2.1 Plaquette signalétique

La plaquette signalétique doit être accessible à tout moment.

La plaquette signalétique identifie le produit et donne les informations suivantes :

- Type de préparateur ECS
- Date de fabrication (Année - Semaine)
- Numéro de série.

5.2.2 Implantation de l'appareil

Le préparateur d'ECS s'installe à côté (droite ou gauche) ou en-dessous de la chaudière (en fonction de l'installation et la place disponible).



Voir

Pour connaître l'espace à réserver autour de l'appareil en vue de faciliter son accessibilité et son entretien, se référer à la notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

L'installateur doit respecter les consignes suivantes :

- Installer l'appareil dans un local à l'abri du gel.
- Placer l'appareil sur un socle pour faciliter le nettoyage du local.
- Installer l'appareil le plus près possible des points de puisage afin de minimiser les pertes d'énergie par les tuyauteries.

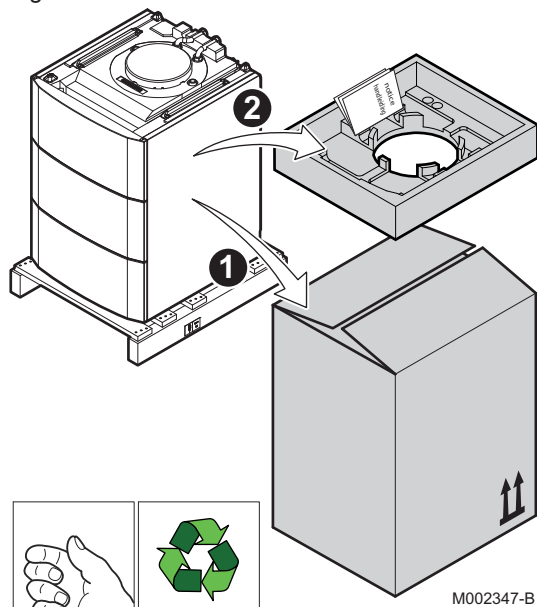
5.3 Mise en place de l'appareil



Avertissement

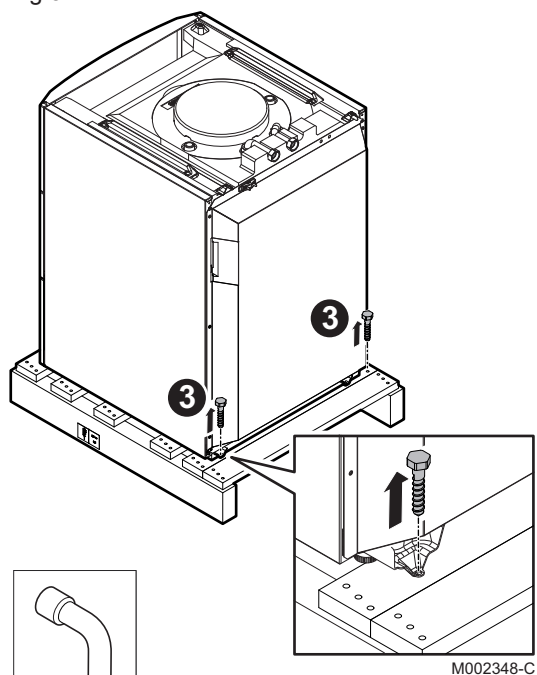
- Prévoir 2 personnes.
- Manipuler l'appareil avec des gants.

Fig.4



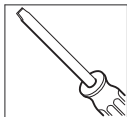
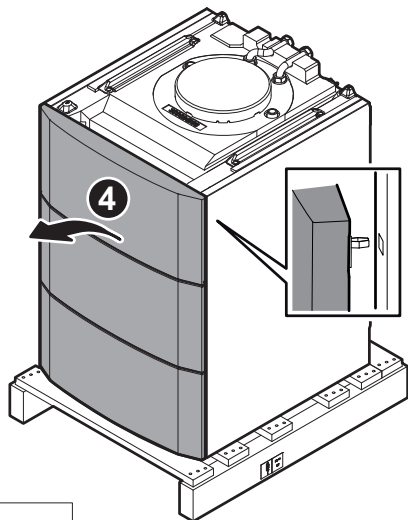
1. Retirer l'emballage du préparateur tout en laissant celui-ci sur la palette de transport.
2. Retirer la protection d'emballage.

Fig.5



3. Enlever les 2 vis qui fixent le préparateur à la palette.

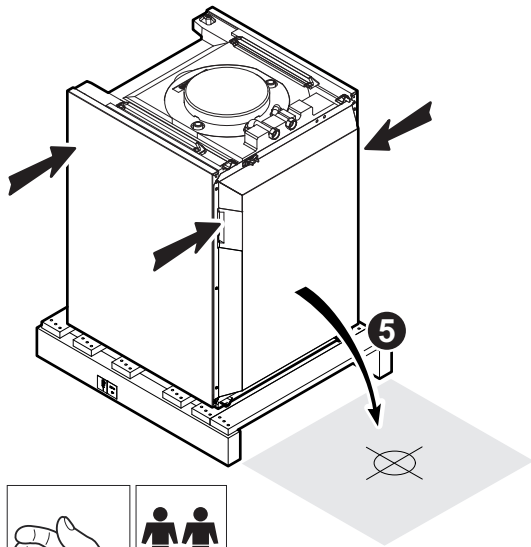
Fig.6



M002418-B

4. Retirer le panneau avant en tirant fermement des deux côtés.

Fig.7



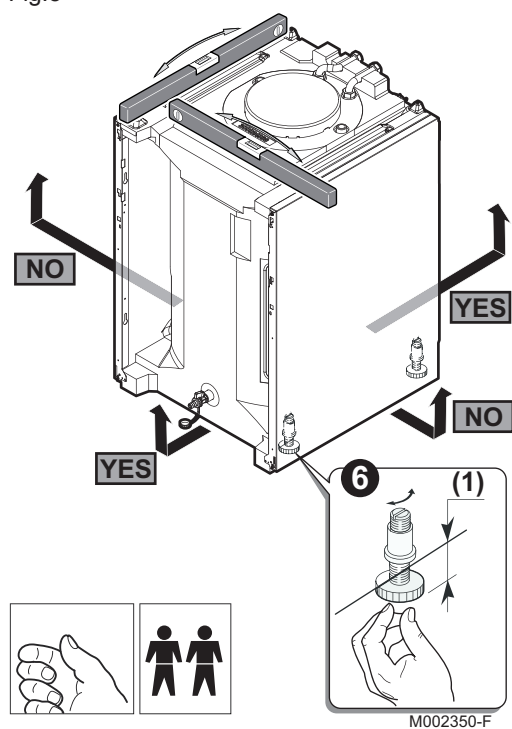
M002349-C

5. Soulever le préparateur et le positionner à son emplacement de service.

6. Mettre l'appareil à niveau à l'aide des pieds réglables.

(1) Plage de réglage : 0 à 20 mm

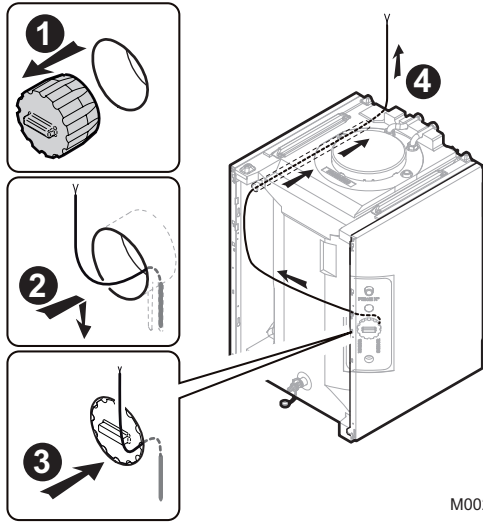
Fig.8



6 Installation

6.1 Mise en place de la sonde eau chaude sanitaire

Fig.9



M002359-D

1. Retirer l'isolation.
2. Mettre en place la sonde eau chaude sanitaire.
3. Remettre l'isolation en place.
4. Faire cheminer le câble par le passe-câble vers l'arrière du préparateur.

6.2 Raccordements hydrauliques

6.2.1 Raccordement du circuit primaire chaudière



Voir
Notice du kit de liaison.

6.2.2 Raccordement hydraulique du circuit secondaire eau sanitaire

Pour le raccordement, il est impératif de respecter les normes et directives locales correspondantes.

Les cuves des préparateurs d'eau chaude sanitaire peuvent fonctionner sous une pression de service maximale de 10 bar (1 MPa). La pression de service recommandée est située sous 7 bar (0.7 MPa).

■ Précautions particulières

Avant de procéder au raccordement, **rincer les tuyauteries d'arrivée d'eau sanitaire** pour ne pas introduire de particules métalliques ou autres dans la cuve de l'appareil.

■ Disposition pour la Suisse

Effectuer les raccordements selon les prescriptions de la Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux. Respecter les prescriptions locales des usines distributrices d'eau.

■ Soupape de sécurité



Attention
Conformément aux règles de sécurité, monter une soupape de sécurité sur l'entrée d'eau froide sanitaire du ballon.

France : Nous préconisons les groupes de sécurité hydrauliques à membrane de marque NF.

Tous pays sauf l'Allemagne : Soupape de sécurité 0.7 MPa (7 bar).

Allemagne : Soupape de sécurité 10 bar (1.0 MPa) maximum.

- Intégrer la soupape de sécurité dans le circuit d'eau froide.

- Installer la soupape de sécurité près du préparateur, à un endroit facile d'accès.

■ Dimensionnement

- Le diamètre du groupe de sécurité et de son raccordement au préparateur doit être au moins égal au diamètre de l'entrée eau froide sanitaire du préparateur.
- Aucun organe de sectionnement ne doit se trouver entre la soupape ou le groupe de sécurité et le préparateur eau chaude sanitaire.
- La conduite d'écoulement de la soupape ou du groupe de sécurité ne doit pas être obstruée.

Pour éviter d'obstruer l'écoulement de l'eau en cas de surpression :

- Le tube d'évacuation du groupe de sécurité doit avoir une pente continue et suffisante et sa section doit être au moins égale à celle de l'orifice de sortie du groupe de sécurité (ceci pour éviter de freiner l'écoulement de l'eau en cas de surpression).

Allemagne : Définir le dimensionnement de la soupape de sécurité selon la norme DIN 1988.

Tab.6

Capacité (litres)	Dimension min. du raccordement d'entrée de la soupape de sécurité	Puissance de chauffe (kW) (max.)
< 200	R ou Rp 1/2	75
200 à 1000	R ou Rp 3/4	150

- Monter la soupape de sécurité au-dessus du préparateur pour éviter de vidanger le préparateur d'eau chaude sanitaire lors des travaux.
- Installer un robinet de vidange au point bas du préparateur.

■ Vannes de sectionnement

Isoler hydrauliquement les circuits primaire et sanitaire par des vannes d'arrêt pour faciliter les opérations d'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire. Les vannes permettent de faire l'entretien du préparateur d'eau chaude sanitaire et de ses organes sans vidanger toute l'installation.

Ces vannes permettent également d'isoler le préparateur d'eau chaude sanitaire lors du contrôle sous pression de l'étanchéité de l'installation si la pression d'essai est supérieure à la pression de service admissible pour le préparateur.

■ Raccordement eau froide sanitaire

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique.



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

Réaliser le raccordement à l'alimentation d'eau froide d'après le schéma d'installation hydraulique. Prévoir une évacuation d'eau dans la chaufferie ainsi qu'un entonnoir-siphon pour le groupe de sécurité.

Les composants utilisés pour le raccordement à l'alimentation d'eau froide doivent répondre aux normes et réglementation en vigueur dans le pays concerné. Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

- Dans les régions où l'eau est très calcaire (TH > 20 °f), il est recommandé de prévoir un adoucisseur. La dureté de l'eau doit toujours être comprise entre 12 °F et 20 °F pour pouvoir assurer efficacement la protection contre la corrosion. L'adoucisseur n'entraîne pas de dérogation à notre garantie, sous réserve que celui-ci soit agréé et réglé conformément aux règles de l'art, vérifié et entretenu régulièrement.

■ Réducteur de pression

Si la pression d'alimentation dépasse 80 % du tarage de la soupape ou du groupe de sécurité (ex : 0,55 MPa / 5,5 bar pour un groupe de sécurité taré à 0,7 MPa / 7 bar), un réducteur de pression doit être implanté en amont de l'appareil.

Implanter le réducteur de pression en aval du compteur d'eau de manière à avoir la même pression dans toutes les conduites de l'installation.

■ Mesures à prendre pour empêcher le refoulement de l'eau chaude

Prévoir un clapet anti-retour dans le circuit eau froide sanitaire.

6.3 Raccordements électriques

6.3.1 Recommandations



Avertissement

- Les raccordements électriques doivent impérativement être effectués hors tension par un professionnel qualifié.
- Effectuer la mise à la terre avant tout branchement électrique.

Effectuer les raccordements électriques de l'appareil selon :

- Les prescriptions des normes en vigueur,
- Les indications des schémas électriques livrés avec l'appareil,
- Les recommandations de la présente notice.

Belgique : La mise à terre doit être conforme à la norme RGEI

Allemagne : La mise à terre doit être conforme à la norme VDE 0100

France : La mise à terre doit être conforme à la norme NFC 15-100.

Autres pays : La mise à la terre doit être conforme aux normes d'installation en vigueur.



Attention

- Séparer les câbles de sondes des câbles de circuits 230/400 V.
- L'installation doit être équipée d'un interrupteur principal.

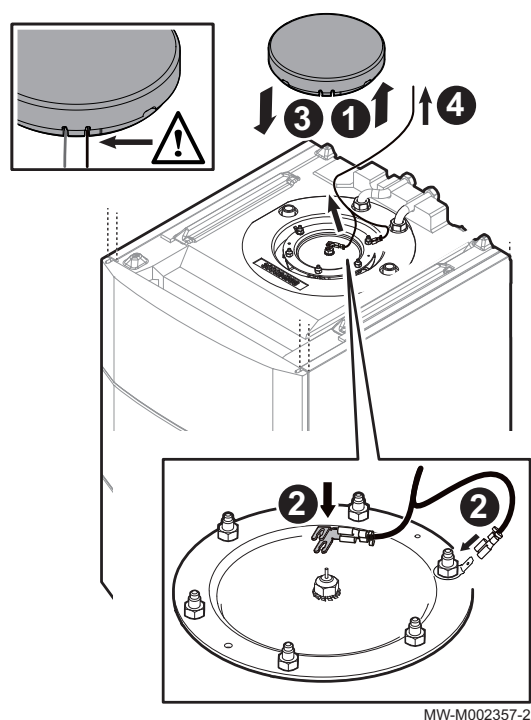
6.3.2 Raccordement de la sonde eau chaude sanitaire

1. Raccorder la sonde eau chaude sanitaire au bornier de raccordement correspondant de la chaudière (Bornier **S.ECS**).



Pour de plus amples informations, voir
Bornier de raccordement, page 21

Fig.10



6.3.3 Raccordement de l'anode à courant imposé

1. Enlever l'isolation tampon.
2. Brancher les connecteurs du câble de l'anode titane.
3. Remettre l'isolation tampon en place en passant les câbles dans les encoches.
4. Faire cheminer le câble vers l'arrière du préparateur.
5. Raccorder le câble de titane au bornier de raccordement correspondant de la chaudière (Bornier TA-).

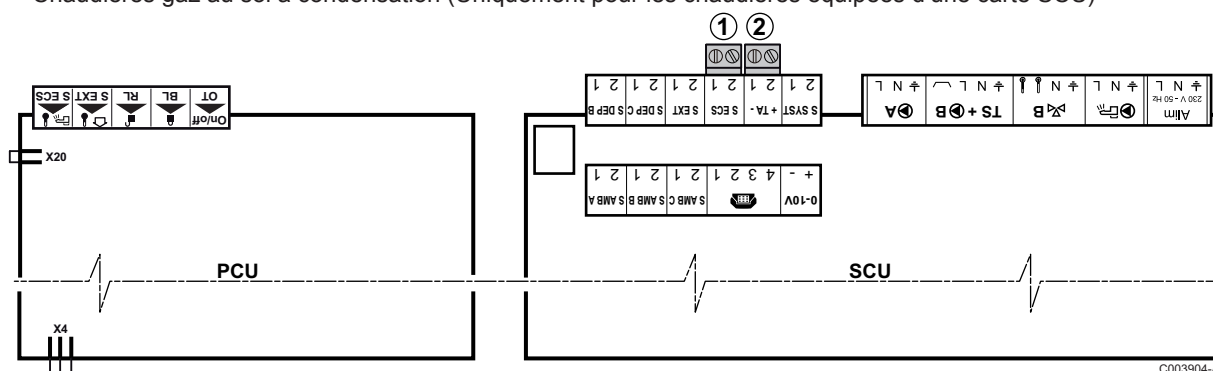


Voir

Voir chapitre : "Bornier de raccordement" ou la notice d'installation et d'entretien de la chaudière

6.3.4 Bornier de raccordement

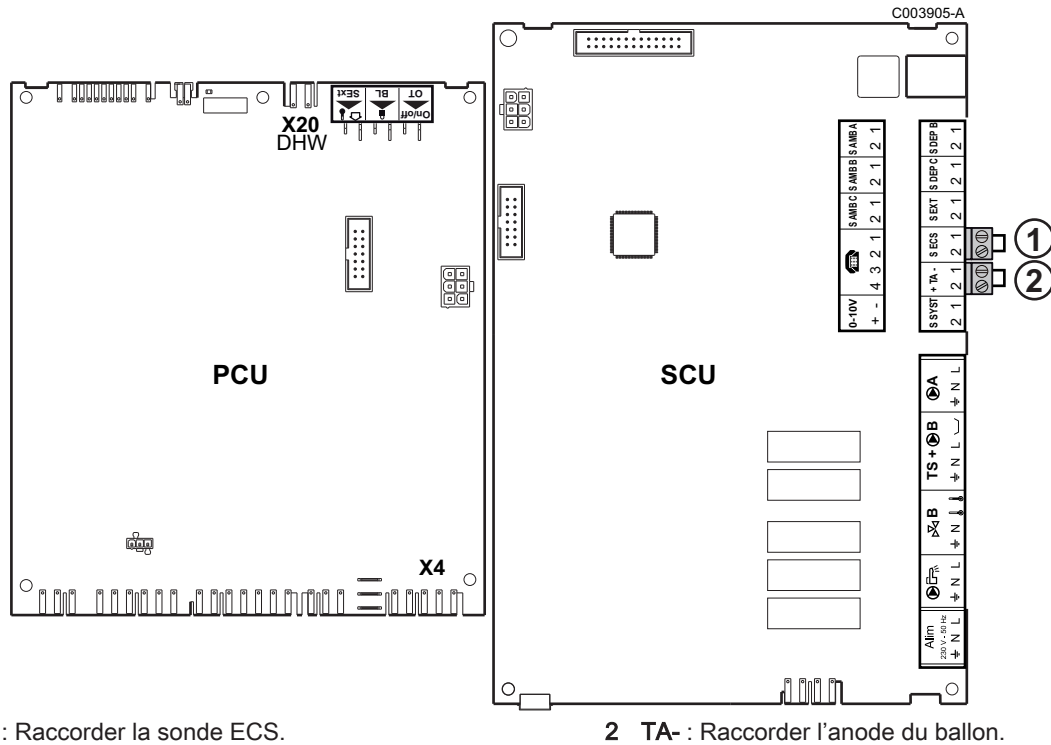
Fig.11 Chaudières gaz au sol à condensation (Uniquement pour les chaudières équipées d'une carte SCU)



1 S.ECS : Raccorder la sonde ECS.

2 TA- : Raccorder l'anode du ballon.

Fig.12 Chaudière fioul au sol, à condensation (Uniquement pour les chaudières équipées d'une carte SCU)



6.4 Remplissage de l'installation

6.4.1 Remplissage du circuit eau chaude sanitaire

1. Rincer le circuit sanitaire.
 2. Ouvrir un robinet d'eau chaude.
 3. Remplir complètement le préparateur eau chaude sanitaire par le tube d'arrivée d'eau froide en laissant un robinet d'eau chaude ouvert.
 4. Refermer le robinet d'eau chaude lorsque l'eau coule régulièrement et sans bruit dans la tuyauterie.
 5. Dégazer toutes les tuyauteries d'eau chaude sanitaire en répétant les étapes 2 à 4 pour chaque robinet d'eau chaude.
- Remarque :** Le dégazage du préparateur eau chaude sanitaire et du réseau de distribution permet d'éviter les bruits et les à-coups provoqués par l'air emprisonné qui se déplace dans les tuyauteries lors du puisage.
6. Dégazer le circuit de l'échangeur du préparateur par le purgeur prévu à cet effet.
 7. Vérifier les organes de sécurité (soupape ou groupe de sécurité en particulier) en se reportant aux notices fournies avec ces composants.



Attention

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

6.4.2 Remplir le circuit de chauffage

1. Dégazer soigneusement le circuit de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire.



Voir

Notice d'installation et d'entretien de la chaudière.

7 Mise en service

7.1 Points à vérifier avant la mise en service

7.1.1 Circuits hydrauliques

■ Circuit eau chaude sanitaire

1. Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

■ Circuit de chauffage

1. Procéder à un contrôle visuel de l'étanchéité de tous les raccords de l'installation.

**Voir**

Notice du kit de liaison.

7.1.2 Raccordements électriques

1. Vérifier que les sondes sont bien en place et raccordées.
2. Vérifier les raccordements électriques, notamment la mise à la terre.

7.2 Procédure de mise en service

**Avertissement**

Seul un professionnel qualifié peut effectuer la première mise en service.

**Avertissement**

Pendant le processus de chauffe, une certaine quantité d'eau peut s'écouler par la soupape ou le groupe de sécurité, ceci provient de la dilatation de l'eau. Ce phénomène est tout à fait normal et ne doit en aucun cas être entravé.

8 Entretien

8.1 Consignes générales



Attention

- Les opérations de maintenance sont à effectuer par un professionnel qualifié.
- Seules des pièces de rechange d'origine doivent être utilisées.

8.2 Soupape ou groupe de sécurité

1. La soupape ou le groupe de sécurité sur l'entrée eau froide sanitaire doit être manoeuvré(e) au moins **une fois par mois**, afin de s'assurer de son bon fonctionnement et de se prémunir d'éventuelles surpressions qui endommageraient le préparateur d'eau chaude sanitaire.



Avertissement

Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur d'eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

8.3 Nettoyer l'habillage

1. Nettoyer l'extérieur des appareils à l'aide d'un chiffon humide et d'un détergent doux.

8.4 Anode à courant imposé

Aucune opération d'entretien n'est nécessaire sur une anode à courant imposé.



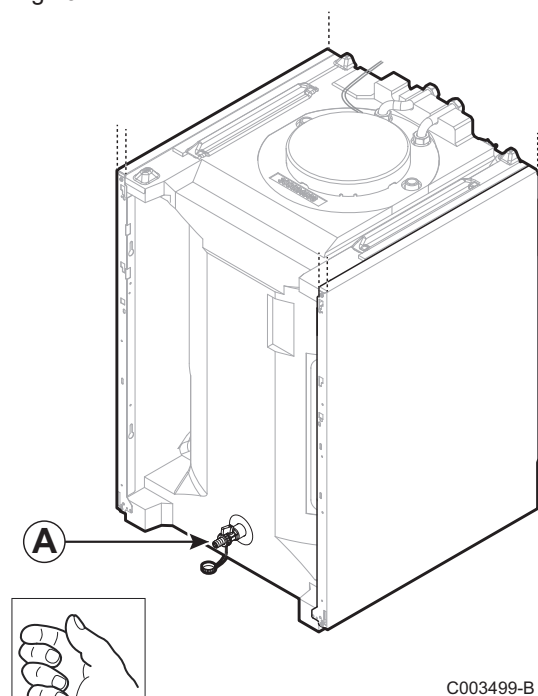
Avertissement

Le tableau de commande de la chaudière doit être sous tension pour assurer le fonctionnement de l'anode à courant imposé. Le non-respect de cette règle d'entretien peut entraîner une détérioration de la cuve du préparateur eau chaude sanitaire et l'annulation de sa garantie.

- **Sur la carte anode à courant imposé il y a une led verte :**
 - La led clignote une fois à la mise sous tension de la carte.
 - La led est éteinte lors du fonctionnement normal.
- **Si un défaut est présent :**
 - La led clignote, vérifier les connexions sur la carte et la cuve.
 - La led est allumée fixe, changer la carte.

8.5 Vidange de l'installation

Fig.13



A Robinet de vidange

1. Couper l'arrivée d'eau froide sanitaire.
2. Ouvrir le robinet de vidange (A).
3. Ouvrir un robinet d'eau chaude pour vidanger complètement l'installation.

8.6 Remplacer les joints

Le joint du tampon de visite et le joint de l'anode titane montrent des signes d'usure au bout de 2 ans. Pour garantir l'étanchéité, nous recommandons de remplacer ces 2 joints tous les 2 ans.

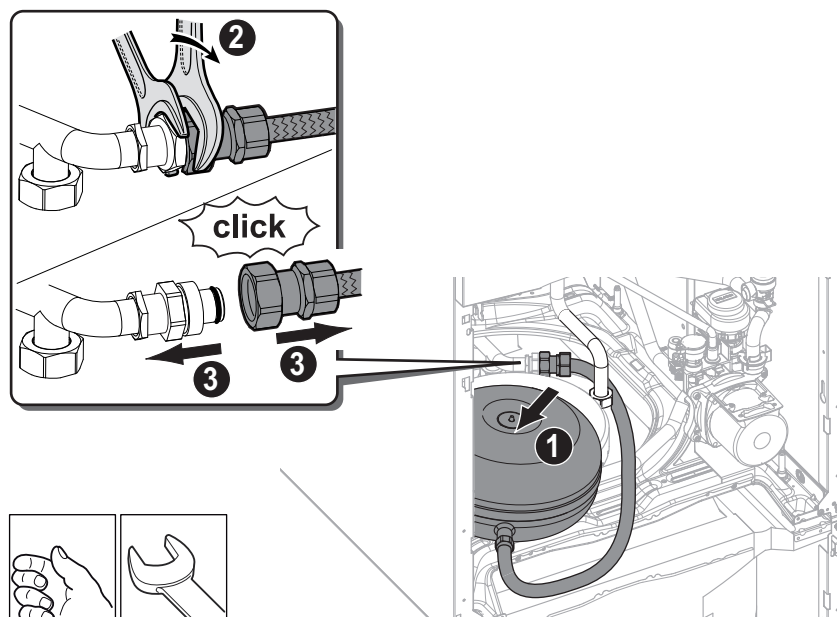
8.7 Opérations d'entretien spécifiques

i Important
Ces opérations ne nécessitent pas la vidange du préparateur d'eau chaude sanitaire.

i Important
Concerne uniquement les chaudières gaz au sol à condensation.

Si l'installation est équipée d'un vase d'expansion sanitaire, procéder comme suit pour le désolidariser.

Fig.14



C003753-B

1. Déposer le vase d'expansion sanitaire.
2. Dévisser le raccord rapide.
3. Désolidariser les deux parties.
4. Procéder à l'opération d'entretien souhaitée.
5. Pour le remontage, procéder en sens inverse du démontage.

8.8 Fiche de maintenance

Tab.7

N°	Date	Contrôles effectués	Remarques	Intervenant	Signature

9 Pièces de rechange

9.1 Généralités

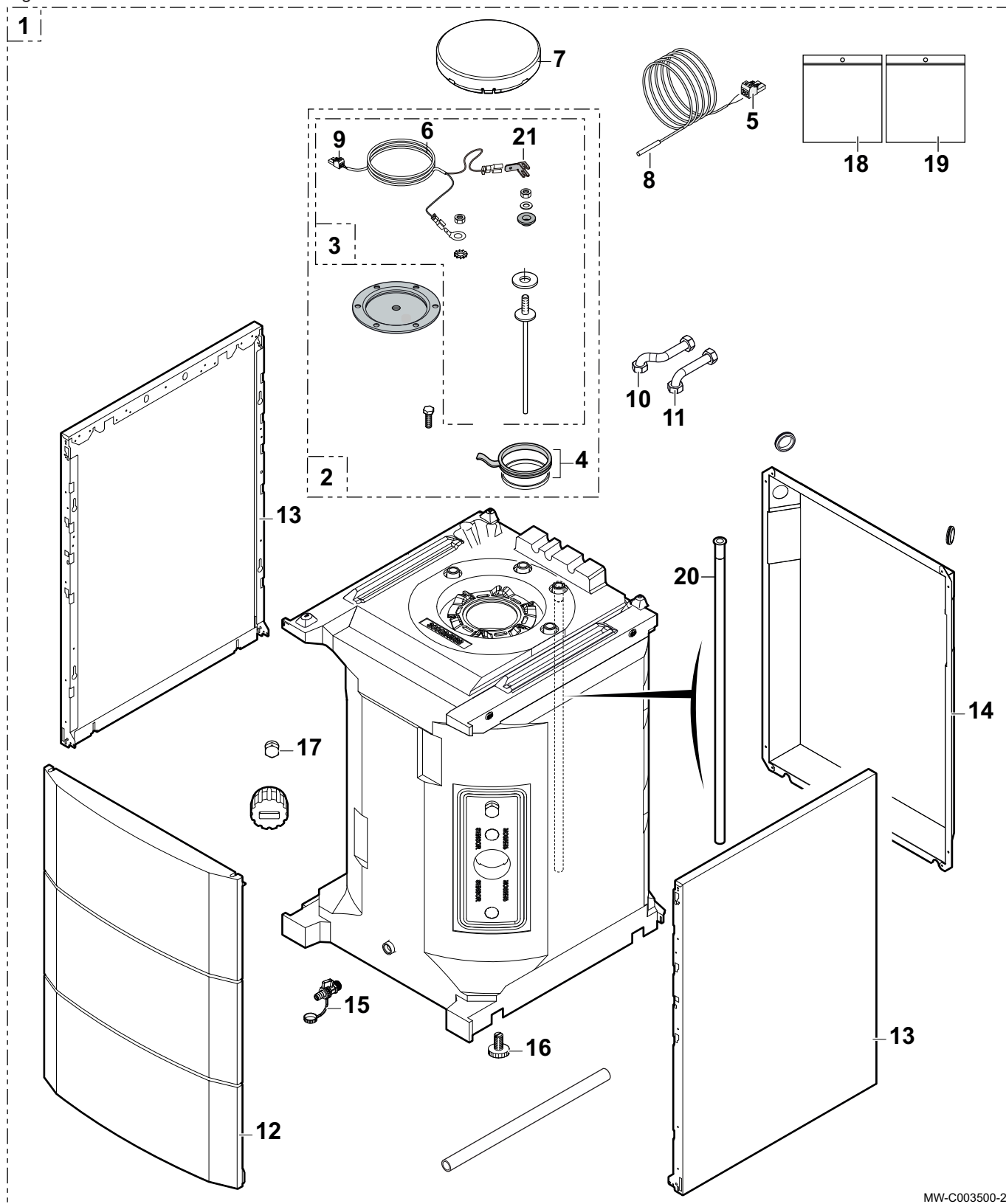
Si les opérations de contrôle et d'entretien ont révélé la nécessité de remplacer une pièce de l'appareil, utiliser uniquement des pièces de rechange d'origine ou des pièces de rechange et des matériaux préconisés.

**Important**

Pour commander une pièce de rechange, indiquer le numéro de référence figurant dans la liste.

9.2 Pièces détachées

Fig.15



MW-C003500-2

Repères	Référence	Désignation
1	100016428	Ballon moussé 160SL
2	200000092	Tampon émaillé
3	200011817	Anode à courant imposé
4	89705511	Joint 7 mm + Jonc 5 mm

Repères	Référence	Désignation
5	300008957	Connecteur 2 pts sonde ECS
6	200011579	Câblage anode ACI - Longueur 2,5 m
7	300024943	Isolation tampon supérieur
8	95362448	Sonde KVT60 - Longueur 5 m
9	300008956	Connecteur 2 pts ACI
10	300024941	Tube eau chaude sanitaire
11	300024942	Tube eau froide sanitaire
12	200019243	Panneau avant
13	300024462	Panneau latéral
14	300024982	Panneau arrière
15	94902073	Robinet de vidange 1/2"
16	300024451	Pied réglable M8x45
17	94950143	Bouchon femelle G 3/4
18	200019651	Sachet visserie préparateur
19	200019652	Sachet joints préparateur
20	300025681	Tube plastique - Ø 18 / Longueur 730
21	76996473	Cosse ACI à clipser

10 Garantie

10.1 Généralités

Vous venez d'acquérir l'un de nos appareils et nous vous remercions de la confiance que vous nous avez ainsi témoignée.

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur le fait que votre appareil gardera d'autant plus ses qualités premières qu'il sera vérifié et entretenu régulièrement.

Tout notre réseau reste bien entendu à votre disposition.

10.2 Conditions de garantie

France : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale stipulée aux articles 1641 à 1648 du Code Civil.

Belgique : Les dispositions qui suivent concernant la garantie contractuelle ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en Belgique en matière de vices cachés.

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

Portugal : Les dispositions suivantes ne portent pas atteinte aux droits des consommateurs, inscrit dans le décret-loi 67/2003 du 8 avril tel que modifié par le décret-loi 84/2008 du 21 mai, garanties relatives aux ventes de biens de consommation et d'autres règles de mise en oeuvre.

Autres pays : Les dispositions qui suivent ne sont pas exclusives du bénéfice le cas échéant au profit de l'acheteur des dispositions légales applicables en matière de vices cachés dans le pays de l'acheteur.



Important

Suisse : L'application de la garantie est soumise aux conditions de vente, de livraison et de garantie de la société qui commercialise les produits .

Portugal : La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Turquie : En conformité avec la législation et la réglementation, la durée de vie du produit pour cet appareil est de 10 ans. Durant cette période, le fabricant et/ou le distributeur est tenu de fournir le service après-vente et les pièces de rechange. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

La durée de notre garantie est indiquée sur le certificat livré avec l'appareil. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que les opérations d'installation et d'entretien soient réalisées respectivement par un professionnel qualifié et par une société de service après vente).

Pologne : Les conditions de garantie sont indiquées sur la carte de garantie. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

La durée de notre garantie est mentionnée dans notre catalogue tarif. Notre responsabilité en qualité de fabricant ne saurait être engagée au titre d'une mauvaise utilisation de l'appareil, d'un défaut ou d'une insuffisance d'entretien de celui-ci, ou d'une mauvaise installation de l'appareil (il vous appartient à cet égard de veiller à ce que cette dernière soit réalisée par un professionnel qualifié).

Italie : Nous ne saurions en particulier être tenus pour responsables des dégâts matériels, pertes immatérielles ou accidents corporels consécutifs à une installation non conforme :

- aux dispositions légales et réglementaires prévues par les lois nationales et la réglementation des autorités locales,
- à nos notices et prescriptions d'installation et d'entretien suivant la législation en vigueur.

Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques à l'exclusion des frais de main d'oeuvre, de déplacement et de transport.

Portugal : Notre garantie est limitée à l'échange ou la réparation des seules pièces reconnues défectueuses par nos services techniques.

Allemagne : Se reporter aux conditions de garanties contractuelles décrites dans les documents avant-vente (par exemple : catalogue tarif en vigueur).



Avertissement

INFORMATION concernant l'obligation d'entretien : L'entretien de cet appareil doit être effectué une fois par an, dans les règles de l'art. Si cette exigence n'est pas respectée, la durée de la garantie est limitée à 12 mois.

© Copyright

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable. Sous réserve de modifications.

CE

